

CONSEIL GENERAL DU 21 SEPTEMBRE 2021

VACCINATION MOBILE

Réponse du Conseil Communal :

---

Pour décider des meilleurs endroits où déployer son équipe de vaccination mobile, le Canton s'est basé sur différents facteurs dont les statistiques des personnes vaccinées. De plus, ces communes ne doivent pas disposer d'un prestataire proposant la vaccination, que ce soit une pharmacie ou un cabinet médical.

Il est évident, qu'en cas d'intérêt de la part de Canton d'installer son équipe mobile sur notre territoire communal ou chez un de nos voisins, notre Commune fera tout le nécessaire pour assurer une bonne collaboration.

Dorothée Lovis, conseillère communale